

MAIRIE de FISLIS**68480**

Tél. : 03.89.40.71.29 Fax : 03.89.07.35.33

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>

Séance du Conseil Municipal du mardi 18 mars 2016 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal: M. RENGGLI Gérard, M. HOENNER Joseph, Mme STAECHELIN Nathalie, M. MONA Patrick, M. RICHARD Olivier, Mme CUENIN Nathalie, M. SIMON Jean-Paul, Mme DURAND Marie-Michelle.

Excusées: Mme MONA Régine, Mme IFFENECKER Caroline ----- Absent: -----

Ordre du jour :

ORDRE DU JOUR:

1. Compte administratif 2015 et budget primitif 2016 (commune et eau)
2. Fixation des 4 taxes locales 2016
3. Divers : révision des statuts du Syndicat d'Electricité et adhésion de la comcom de Villé - ...

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal.

Le compte rendu de la séance du 5 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Compte administratif 2015 (budget commune et eau) :

Le CM approuve le compte administratif 2015 de la commune qui indique :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	360 768,74 €.	125 716,15 €.
Recettes	411 256,31 €.	133 496,41 €.

Affectation en réserves (R1068) en investissement : 103 605,66 €.

Soit un résultat définitif de 92 616,10 € d'excédent total à reporter en fonctionnement sur tout exercice confondu au 31/12/15 pour le budget principal.

Les reprises des restes à réaliser sur les opérations d'investissement de 2015 vers 2016 s'élèvent à 708 € de dépenses.

Le CM approuve également le compte administratif 2015 pour le service de la distribution de l'EAU qui indique :

	Exploitation	Investissement
Dépenses	107 432,59 €.	39 637,39 €.
Recettes	100 796,63 €.	17 673,69 €.

Soit un résultat définitif de 51 272,28 € d'excédent total à reporter en fonctionnement sur tout exercice confondu au 31/12/15.

Affectation en réserves (R1068) en investissement : 28 946,74 € pour 2016

Les reprises des restes à réaliser sur les opérations d'investissement de 2014 vers 2015 s'élèvent à 0 €.

Le CM approuve ces 2 comptes administratifs présidés par le doyen des conseillers Jean-Paul Simon.

3. Budget primitif 2016 (commune et eau)

Le CM approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 **principal communal** équilibré à :

464 708,10 € en investissement (recettes et dépenses)

511 545,66 € en fonctionnement (recettes et dépenses)

Le CM approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 de **distribution de l'eau/assainissement** équilibré à :

53 797,83 € en investissement (recettes et dépenses)

152 543,37 € en exploitation (recettes et dépenses)

Le CM n'engagera aucune augmentation du prix de l'eau en 2016.

Le SIABFLO restera également à 4€/m³ pour l'assainissement en 2016.

4. Fixation du taux des taxes locales 2016.

Le CM vote le taux des 4 taxes locales :

1 voix pour aucune augmentation, 7 voix pour 5 % d'augmentation et 1 abstention sur 9 votants

Soit une augmentation globale de recettes de 5 751 € pour l'ensemble des 4 taxes, ce qui provoque un coefficient de variation proportionnelle unique de 1,0510 % d'augmentation et fixe les taux suivants et recettes suivantes pour 2016:

TAXES	Bases	Taux 2016	Produit attendu
d'habitation	519 300 €	15,27 %	79 297,11 €
foncière bâti	340 900 €	7,56 %	25 772,04 €
foncière non bâti	31 000 €	29,95 %	9 284,50 €
Cotisation Foncière Entreprises	21 300 €	19,31 %	4 113,03 €
		Total :	118 466,68 €

- charge le maire de signer les pièces s'y référant

4. Divers :

- Révision des statuts du Syndicat d'Electricité et adhésion de la comcom de Villé

Le Maire propose au Conseil municipal d'approuver les nouveaux statuts révisés du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Emet un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 29 février 2016, à l'unanimité / par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions ;
- Demande à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté préfectoral modifiant les Statuts du Syndicat.

Le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'adhésion au Syndicat de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Emet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, à l'unanimité par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions ;
- Demande à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant la composition et le périmètre du Syndicat.

Dates à prévoir :

Réunion de la commission des impositions directes le lundi 21 mars 2016 à 19h30 à la mairie

Opération Haut-Rhin propre fixée au samedi 23 avril 2016 à 9h devant la mairie

Préparation de la journée citoyenne avec tous les bénévoles le mardi 19 avril à 19h30 dans la salle

Réunion du comité communal des pompiers (CCCSPV) le mardi 29 mars 2016 à 20h30.

Limitation de vitesse sur le site du Willerhof :

Le CM demande au Conseil départemental de limiter la vitesse à 70 km/h sur le site du lieu-dit Willerhof.

La date du prochain CM est fixé au vendredi 8/04/16 à 20h. Le maire clôt la séance à 23h30.